



Semi liberté, conditionnel, bracelet

Par **alex**, le **07/11/2008 à 21:11**

bonjour, mon copain est actuellement incarcéré, il est en mandat de depot pour un an en attente d'un jugement. j'ai plusieurs questions.
1/ peut-il faire la demande d'une semi liberté sans etre jugé?
2/ après le jugement, si sa peine est supérieure a 1 an peut il faire sa demande de semi liberté ou de bracelet?
3/ il y a t-il un moyen de trouver un emploi a une personne incarcéré pour qu'il puisse beneficier de la semi liberté?
merci beaucoup.

Par **alex**, le **10/11/2008 à 20:02**

merci pour vtre reponse. cependant j'ai omis de vous dire que je suis placé sous controle judiciaire et que je ne peut donc pas rentrer en contact avec lui ni avec les personnes qui le sont avec lui, son avocat en fait parti.

Par **roh2f93**, le **19/11/2008 à 10:25**

slt alex sa va? moi c karim enchanté écoute pour ce qui est du travail pour la semi c ok tu peux faire ça.
après pour ce qui est du bracelet électronique si c inférieure d'une peine de 1 an c bon si c supérieure c mort.

Par **roh2f93**, le **19/11/2008 à 10:28**

excuse j' en ai oublié une pour la semi c mort faut être condamné mai il peut faire une demande de libértée provisoire voila bon courage c dur mai tien le coup et ésite pa si tu ve parlée.